



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton

REGLEMENT PARTICULIER Championnat Régional Vétérans 16, 17 et 18 avril 2022 à VOIRON -38-

- 1- Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges Arbitres. Florence CERDON sera JA principale. Éric AUDIFFREN sera JA adjoint. Sophie BLUY sera GÉO de la compétition et Thomas CHAMPION le référent COVID, pour le respect des mesures sanitaires en vigueur au moment du CRV 2022.
- 2- Le règlement général des compétitions servira de référence à son organisation.
- 3- Le CRV est déclaré sur Poona sous le numéro de dossier **2103204** et est en cours d'autorisation par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton et la FFBaD.
Le tournoi est ouvert à tous les joueurs vétérans licenciés pour la saison 2021-2022 en Auvergne-Rhône-Alpes, classés ou non, dans les catégories de V1 à V 9.
- 4- Les joueurs pourront s'inscrire sur 3 tableaux.
Dans la mesure du possible les catégories seront scindées en série OPEN et série ELITE en fonction du CPPH et si le nombre d'inscrits le permet, avec un maximum de 8 joueurs ou paires en série ELITE.
Dans les séries comportant des élites et des opens, seules les séries Elites se verront décerner le titre de champion Régional Vétérans.
- 5- Les organisateurs en accord avec les Juges-Arbitres, se réservent le droit :
 - de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est,
 - de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi, notamment en cas de catégorie d'âge trop peu représentée, de regrouper des catégories d'âge ou d'annuler des séries, ce dont les joueurs seront avisés.
- 6- **Un joueur peut s'inscrire dans sa catégorie d'âge ou dans une catégorie d'âge inférieure à la sienne (ex : un Vétérans 3 peut s'inscrire en V3, V2 ou V1) et dans des catégories d'âge différentes suivant les tableaux.**
- 7- Les têtes de série et premiers de poules seront désignées par les Juges-Arbitres selon le **classement par points hebdomadaire (CPPH) du 31 mars 2022.**
- 8- **Les joueurs devront s'inscrire sur BAD NET** par l'intermédiaire de leur club ou de façon individuelle, **au plus tard le 29 mars 2022. Le paiement des inscriptions sera uniquement sur Bad Net au plus tard le 13 avril 2022.** Les frais bancaires seront pris en charge par la ligue.
- 9- Les droits d'engagement (**12 € pour un tableau, 17 € pour deux tableaux et 22 € pour 3 tableaux**) ne seront remboursés que pour les forfaits justifiés.
- 10- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et licencié au jour du **tirage au sort, 1^{er} avril 2022.**



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton

- 11-** L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision des Juges-Arbitres et du comité organisateur pour le bon déroulement de la compétition. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1h à l'avance.
- 12-** Tous les tableaux comporteront si possible une première phase en poules.
Les tableaux de simple se joueront entièrement le samedi, ceux de DD et DH entièrement le dimanche et les mixtes entièrement le lundi.
- 13-** En double, si un joueur est forfait, le joueur restant pourra proposer le partenaire de son choix sous réserve que cela ne modifie pas les têtes de séries du tableau concerné. L'organisation pourra en fonction des inscrits en liste d'attente proposer un remplaçant, en cas de litige la décision du Juge Arbitre principal sera sans appel.
Toute paire de double doit faire l'objet d'une inscription par les deux clubs ou joueurs concernés.
- 14-** Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
Les volants seront à la charge des joueurs sauf pour les finales où ils seront fournis par la Ligue : En cas de litige le volant choisi sera l'ADIDAS FS6. Il sera en vente dans la salle au prix de 25€00.
- 15-** Le conseil aux joueurs est autorisé conformément à la réglementation en vigueur au sein de la FFBaD.
- 16-** L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. En cas de traitement médical, le jour du tournoi, merci de présenter l'ordonnance au juge arbitre, pour justificatif en cas de contrôle anti-dopage inopiné.
- 17-** L'ensemble des matchs se déroulera en auto arbitrage. En cas de nécessité, un joueur pourra faire appel au juge arbitre à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre.
Chaque match sera scoré par des joueurs sur toute la durée de la compétition. Un système de rotation des scoreurs sera mis en place. La règle sera la suivante : Pendant la phase de poules, les gagnants resteront sur le terrain où ils viennent de jouer pour scorer le match suivant et pendant la phase d'élimination directe, ce seront les perdants qui resteront sur le terrain où ils viennent de jouer pour scorer le match suivant.
- 18-** Le logiciel BadNet sera utilisé pour gérer ce championnat et les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 points.
- 19-** Les joueurs désirant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre, qui leur proposera un horaire de retour maximum dans la salle. De plus, ils devront indiquer un moyen pour les joindre pendant leur absence. Dans tous les cas le joueur est entièrement responsable de ses actes sachant que les matchs peuvent être lancés avec 1h d'avance.
- 20-** *Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par les Juges-Arbitres et ce, quel que soit le niveau de la compétition.*
- 21-** Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Jouant sur un tournoi régional, les tenues de France ou de ligue ne seront pas admises pour jouer.



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton

- 22-** Il n'y aura pas de feuille de match à retirer auprès de la table de marque. Les résultats seront directement enregistrés par les scoreurs sur les tablettes mises à disposition aux bords des terrains.
- 23-** Dès l'appel de leur match, Les joueurs disposent de 3 minutes de préparation sur le terrain avant le début du match (test des volants, prise de contact avec le terrain et changement de tenue compris).
- 24-** L'accès aux terrains est réservé aux joueurs appelés à y jouer, aux Juges-arbitres, aux entraîneurs, aux scoreurs, aux arbitres éventuels et aux membres du Comité d'Organisation.
- 25-** Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé. Le Juge-Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
- 26-** Contestations : seul le joueur (ou la paire) concerné par la faute constatée pourra porter réclamation auprès d'un Juge-Arbitre.
- 27-** Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...
- 28-** Les joueurs sont priés de ne pas encombrer les tribunes avec leurs sacs et respecter les tribunes réservées aux spectateurs.
- 29-** Les forfaits déclarés après la clôture des inscriptions (29 mars 2022) doivent être justifiés dans les 5 jours suivant la compétition par un envoi courrier à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton 37 route du Vercors 38500 St Cassien ou par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org
- 30-** Si des joueurs souhaitent que leur photo ou certaines séquences vidéo prises lors de la compétition ne soient pas diffusée(s), merci de le préciser en le demandant expressément à la ligue.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce championnat.

Les juges-arbitres et le comité d'organisation